

DEPARTEMENT DU DOUBS
COMMUNE DE BULLE

PROCES VERBAL DES DEBATS ET DECISIONS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 17 MARS 2022 A 20H00

DATE DE LA CONVOCATION : LE 11 MARS 2022

L'an deux mil vingt-deux le dix sept mars à 20h00, le Conseil Municipal de BULLE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence du maire, Monsieur Christophe ANDRE.

Présents : M. Christophe ANDRE, Maire
M. Cédric CHAMBELLAND, Adjoint
Mmes Sophie MOREL, Christelle PERRARD, Adjointes
Mme Elsa FLEURY, Conseillère Municipale
MM, Loïc MULLER, Dylan GUITARD,
Pierre JEANNIN, Conseillers Municipaux

Excusés : Romain ANDRE, Pierrick GARNIER, Maxime PONTARLIER

Absent :

Procuration : M. Romain ANDRE à M. Christophe ANDRE

Secrétaire de séance : Elsa FLEURY

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

- 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU JEUDI 24 FEVRIER 2022
- 2) VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022
- 3) VOTE DU CA 2021 ET BP 2022 BOIS ET BATIMENT LOCATIF
- 4) PRESENTATION DU CA 2021 ET BP DU SIBD ET DU CCAS
- 5) CONVENTION POUR LA MAINTENANCE DU PARC DE EP
- 6) QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

COMPTE RENDU

POINT N°1.

Approbation du compte rendu de la séance du jeudi 24 FEVRIER 2022

Le compte rendu du 24 FEVRIER 2022 est adopté à l'unanimité.

POINT N°2.

Une délibération est prise à l'unanimité, pour le maintien des deux taxes aux taux actuels à savoir : **TFPB 27.82%**
TFNB 16.80%.

POINT N°3

➤ BUDGET BOIS

BUDGET BOIS	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
<i>Section fonctionnement</i>		
DEPENSES	134 454.65 €	195 775.00 €
RECETTES	296 533.82 €	295 990.84 €
	162 079.17 €	100 215 84 €
<i>Section Investissement</i>		
DEPENSES	10 458.00 €	128 265.00 €
RECETTES	5 605.00 €	128 265.00 €
	- 4 853.00 €	0. 00 €
RESULTAT GLOBAL	157 226.17 €	100 215.86 €

➤ BUDGET BATIMENT LOCATIF

BUDGET BATIMENT LOCATIF	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
<i>Section fonctionnement</i>		
DEPENSES	7 247.63 €	30 112.00 €
RECETTES	28 720.70 €	80 976.29 €
	21 473.07 €	50 864.29 €
<i>Section Investissement</i>		
DEPENSES	19 942.88 €	34 177.38 €
RECETTES	20 596.47 €	34 177.38 €
	653.59 €	0. 00 €
RESULTAT GLOBAL	22 126.66 €	50 864.29 €

Après en avoir délibéré le CM vote à l'unanimité les CA 2021 ET BP 2022 et une délibération pour affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2021.

POINT N°4.

Présentation du CA et BP du CCAS et SIBD

➤ BUDGET CCAS

BUDGET CCAS	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
<i>Section fonctionnement</i>		
DEPENSES	1 397.64 €	7 270.00 €
RECETTES	1 140.99 €	8 329.03 €
RESULTAT	- 256.65 €	1 059.03 €

➤ BUDGET SYNDICAT BULLE DOMPIERRE

BUDGET SIBD	COMPTE ADMINISTRATIF 2021	BUDGET PRIMITIF 2022
<i>Section fonctionnement</i>		
DEPENSES	59 136.32 €	70 514.12 €
RECETTES	64 660.00 €	73 160.10 €
	5 523.68	2 645.98 €
<i>Section Investissement</i>		
DEPENSES	19 525.13 €	30 201.52 €
RECETTES	21 902.60 €	30 201.52 €
	2 377.47 €	0. 00 €
RESULTAT GLOBAL	7 901.15 €	2 645.98 €
PARTICIPATION DE LA COMMUNE	29 827.63 €	34 236.00 €

POINT N°5.

Après en avoir délibéré, le CM donne son accord à l'unanimité à Monsieur le MAIRE pour signer la convention de mise à disposition de services pour la maintenance des installations d'éclairage public au SYDED. Le coût annuel de l'adhésion et de 20 € par point lumineux soit : 20 € x 89 = 1780 €.

POINT N°6.

Remerciements de Drugeon Sports, du Club de l'amitié, de Body Bulle Gym et des Anciens Combattants pour le versement de l'aide supplémentaire accordée lors du vote des subventions par le CM.

La secrétaire